

100% FIBRE EN 2023

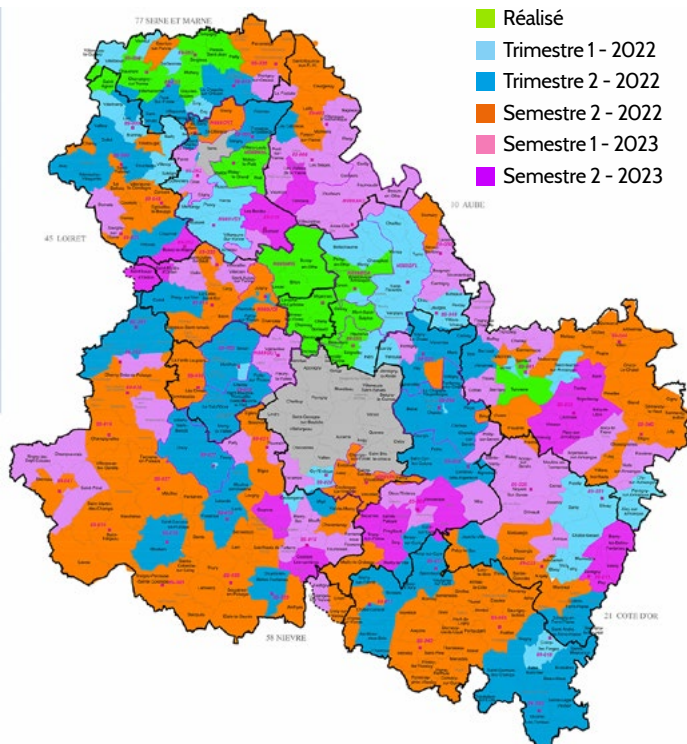
Lettre d'information #06
AVRIL - MAI 2022



PROJET DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS L'YONNE

Janvier 2022

- Investissement privé hors étude (zone AMII)
- Réalisé
- Trimestre 1 - 2022
- Trimestre 2 - 2022
- Semestre 2 - 2022
- Semestre 1 - 2023
- Semestre 2 - 2023



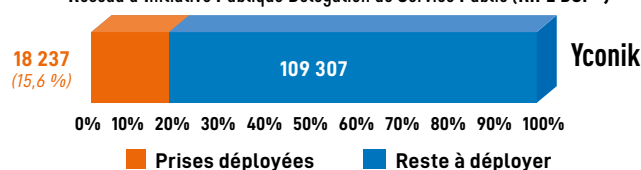
VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER LA CARTE SUR LE SITE :
yonne.fr/Territoire/Amenagement-numerique

AVANCEMENT DES PRISES DÉPLOYÉES

Réseau d'Initiative Publique sous maîtrise d'ouvrage du Département (RIP1*)



Réseau d'Initiative Publique Délégation de Service Public (RIP2 DSP*)



LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Pose des Nœuds de Raccordements Optiques (NRO*) de :** les Sièges, Stigny, Pourrain, Avallon, Gron, Lézennes, L'Isle-sur-Serein, Vézelay, Perceneige et Saint-Martin-sur-Ouanne.

EN BREF...

Quota d'insertion sociale - Les heures d'insertion réalisées :
DSP = 11 463 h réalisées dont 2 034 h de formation / MCR : 103 h (quota réalisé)

RÉSUMÉ DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE

- Pose des Nœuds de Raccordements Optiques (NRO*) de (fev-mar) :** Égriselles-le-Bocage, Aillant-sur-Tholon, St-Maurice-le-Vieil, Bussy-le-Repos, Molinons, Mezilles, Champignelles, Saint-Julien-du-Sault, Charny-Orée-de-Puisaye
- Les zones mises en service de Sous-répartiteurs Optiques (SRO*) :** Tonnerre et Villeblevin

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

à la charge du Conseil Départemental de l'Yonne

à la charge des opérateurs commerciaux



PHASE ÉTUDES

1

Relevé d'adresses
Positionnement NRO & SRO
Dimensionnement des infrastructures



PHASE TRAVAUX

2

Pose NRO & SRO
Tirage/ pose des câbles
Tests et validations



PHASE RÉCEPTION

3

Le Département réceptionne les ouvrages construits



DISPONIBILITÉ COMMERCIALISATION

4

Les fournisseurs proposent leurs offres d'accès à Internet



RACCORDEMENT

5

L'utilisateur souscrit un abonnement à la fibre

* Pour plus d'informations : *Guide du déploiement de la fibre optique dans l'Yonne*

Conseil Départemental : ant@yonne.fr, 03 86 72 85 72 , <https://www.yonne.fr/Territoire/Amenagement-numerique>
BFC Fibre (RIP1) : contact.bfcf@bfcfibre.fr, <https://bfcfibre.fr/>
Yconik (RIP 2) : contact@yconik-fibre.fr, <https://www.yconik-fibre.fr/>

DEUX NOUVEUX NRO INSTALLÉS : UN TERRITOIRE DE PLUS EN PLUS CONNECTÉ !

La fin du mois de mars a été marquée par deux événements qui donnent de l'espoir au territoire en matière de connexion et innovation. En effet, deux inaugurations de NRO (nœud de raccordement optique) ont eu lieu à Saint-Julien-du-Sault et Charny-Orée-de-Puisaye, 45^e et 46^e NRO pour l'Yonne qui connaît de plus en plus de connectivité grâce à la fibre.

En total, il y en a cinquante-sept qui sont prévus. En termes pratiques, Charny compte 1 990 foyers et sites professionnels connectés à la fibre. Concernant Saint-Julien-du-Sault, 3 637 foyers, entreprises et sites publics sur 7 communes concernées. Le Département de l'Yonne s'est fixé comme échéance globale pour le déploiement de la fibre la fin d'année 2023.



Inauguration du NRO à Saint-Julien-du-Sault - 23 mars 2022



Coupé de ruban en présence du député Guillaume Larrivé, du Président du Département de l'Yonne, Patrick Gendraud, de Madame la maire de Charny, Élodie Menard et du Directeur des participations chez Altitude Infrastructure, Clément Verhille - 24 mars 2022

EXTRAIT DE LA FOIRE AUX QUESTIONS

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UN OPÉRATEUR COMMERCIAL ET UN OPÉRATEUR D'INFRASTRUCTURES ?

Afin de proposer le très haut débit à l'ensemble de la population, de nombreux investissements sont consentis par les acteurs de la filière : opérateurs privés, collectivités territoriales, Région, État, Union Européenne ou bien encore les opérateurs d'infrastructures. Ces derniers sont régulièrement chargés par les collectivités publiques de construire, exploiter et maintenir les Réseaux d'Initiative Publique (RIP). On retrouve ensuite les opérateurs commerciaux, chargés de commercialiser des offres internet sur les réseaux conçus par les opérateurs d'infrastructures. Ce sont eux qui proposent des abonnements auprès des particuliers, des services publics ou des professionnels une fois les réseaux très haut débit déployés.



LE RACCORDEMENT DE LA FIBRE À VOTRE DOMICILE

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=Lwan2xU8oG8>

Les communes peuvent informer de toute création de lotissement via l'adresse : contact@yconik-fibre.fr pour la DSP et ant@yonne.fr s'il s'agit du MCR

